

Paris, 19 décembre 2024

JEANTET CONSEILLE IDIA CAPITAL INVESTISSEMENT ET UNEXO – GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DANS LE CADRE DE LEUR ENTRÉE AU CAPITAL DU GROUPE SILL

Paris, le 19 décembre 2024 - Jeantet conseille IDIA Capital Investissement et UNEXO – Groupe Crédit Agricole dans le cadre de leur entrée au capital du groupe agroalimentaire familial SILL.

IDIA Capital Investissement et UNEXO – Groupe Crédit Agricole s’engagent avec Société Générale Capital Partenaires aux côtés des deux familles fondatrices Léon et Falch’un et de son directeur général Sébastien Floc’h, afin de recomposer l’actionnariat du groupe SILL, acteur majeur de l’industrie laitière.

L’arrivée de ce nouveau pool de financiers, à la fois spécialistes de l’agroalimentaire, filiales de grands groupes bancaires et acteurs de proximité amorce une nouvelle étape du développement du groupe SILL, avec pour ambition d’accompagner la croissance solide de ce dernier, avec de forts enjeux en termes de positionnement et de transition.

Groupe emblématique du paysage breton, le groupe SILL s’est développé à la fois par croissance organique et via de nombreuses acquisitions. Il a su progressivement diversifier ses activités, désormais articulées autour de 4 métiers : les produits laitiers frais, les ingrédients et produits de nutrition, les produits surgelés, les jus et potages. Porté notamment par plusieurs marques nationales reconnues telles que Malo, Le Petit Basque, le Gall ou La Potagère, le groupe SILL compte 1 700 collaborateurs et génère 641 millions d’euros de CA en 2023.

L’équipe de Jeantet qui a accompagné IDIA Capital Investissement et UNEXO était menée sur les aspects transactionnels par **Maxime Brotz** et **Thierry Brun** (associés), **Pak-Hang Li** et **Joel Masset** (avocats). **François-Xavier Simeoni** (counsel) **Jessica Sellem** et **Hugo Cherqui** (avocats) sont intervenus sur les aspects de droit fiscal, **Nicolas Mancret** (associé) et **Victor Mollet** (counsel), sur les aspects de droit social, **Adrien Fourmon** (associé) sur les aspects de droit public-environnement, **Catherine Saint Geniest** (associé) et **Chloé Abgrall** (avocat) sur les aspects de droit immobilier et **Pauline Choupot** et **Maxime Seiller**, sur les aspects IP/IT (avocats).

A PROPOS DE JEANTET

Fondé il y a cent ans – en 1924 – Jeantet est l’un des principaux cabinets d’avocats d’affaires indépendants français. Cabinet full services, Jeantet est composé de 150 avocats dont 35 associés basés à Paris. Les équipes de Jeantet accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques et stratégiques, dans les secteurs d’activités très réglementés parmi lesquels : Banque-Assurance, Énergies - Ressources Renouvelables, Immobilier, Sciences de la Vie, IP-Tech &Data. Les 200 experts de Jeantet et leurs partenaires internationaux sont engagés aux côtés de leurs clients

CONTACT PRESSE

VAE SOLIS
jeantet@vae-solis.com



JEANTET

pour la réussite de leurs projets de croissance, le règlement et l'anticipation des problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés à travers le monde.

www.jeantet.fr



Jeantet - avocats